



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E15326

VALABLE JUSQU'AU 02/10/2027

ÉDITÉ LE

27/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2002

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 05/06/2013
200 000

Raison sociale : DAGNICOURT ETS

11 RUE WILLIAM DIAN
27620 GASNY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVREUX 2002 B 428

Siret : 442 982 724 00027

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 6101296

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 53653391

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 53653391

Téléphone : 02 32 52 11 20

Portable :

Site Internet :

E-mail : mlv@dagnicourt.fr

Fax : 02 32 52 38 21

Responsabilité légale :

FERRAND STÉPHANE GÉRANT / LERICHE SOPHIE CO-GÉRANTE

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3121 PROB	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	09/09/2025
3132 PROB	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	09/09/2025
3152 PROB	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	09/09/2025
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	16/01/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	16/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	16/01/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	16/01/2024
o Fenêtres de toit	05/10/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	05/10/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.